

Colloque international d'ethnomusicologie

Organisé par le CNRPAH
22-23-24 novembre 2009

Thème :

Culture et musique

Le rôle de la poésie dans la préservation du patrimoine musical

Dans la culture Maghrébine tant lettrée que populaire, il existe une relation étroite entre le texte poétique et sa structure mélodique, qui est de ce fait une émanation naturelle du verbe.

Les textes chantés, aux structures diverses et propres à chaque région, usent de langues et dialectes variés. Lorsque la culture n'est pas locale mais originaire de contrées lointaines, implantée dans la douleur, dans la joie, à travers l'immigration..., elle se développe, au contact des chants autochtones, en un répertoire résultant d'imprégnations mutuelles, et donne naissance à des genres musicaux aux couleurs locales des plus éclatantes.

Cette production littéraire, dense et variée, offre un choix de réalisations musicales intéressantes. Dans de nombreux cas, le texte prend le pas sur la mélodie qui est reléguée au rang de support à la structure des plus simples.

Par sa qualité, le texte revalorise cette relation tellement privilégiée entre le texte poétique et sa structure mélodique. Les genres musicaux chantés qui s'en dégagent sont nombreux : parlés, a capella, accompagnés d'instruments...

La relation langue / musique, théorisée par Nicolas RUWET (1972 : 41 - 38), pose deux problèmes essentiels :

- « 1- comment le langage est-il traité par la musique (peut-il être un système de classification?)
- 2- de quelle manière les formes linguistiques structurent-elles la musique ?

D'une œuvre à l'autre, les rapports langue / musique peuvent varier, allant de la convergence à la contradiction, en passant par toutes sortes de décalages, de compatibilités, de complémentarités. »

Les investigations relevant de la production littéraire tiennent une place importante dans la recherche musicologique et ethnomusicologique. Si les textes sont le plus souvent écrits et répertoriés, les musiques sont généralement de tradition orale.

Les résultats démontrent souvent pour ce qui relève des musiques non écrites, qu'il existe un langage musical suffisamment souple pour se combiner à plusieurs systèmes poétiques. Il est alors capable d'adaptations et de structurations multiples...

Ces textes sont conservés dans des recueils nommés selon les régions : *diwân*, *kunnâsh*, *sfîna*... L'excellence pour un musicien était autrefois de connaître le plus grand nombre de textes sans avoir recours au carnet ou au recueil. Aujourd'hui les musiciens se présentent sans complexe sur la scène munis d'un pupitre. Preuve que les mentalités ont bien changé quant aux appréciations de l'auditoire qui furent si strictes par le passé.

Il est aussi possible de considérer le texte sous un angle autrement que technique, car il a joué et joue peut être encore de nos jours un rôle important pour ce qui relève de préoccupations sociales, de l'éducation, de l'apprentissage religieux, politique ... et touche à travers les thèmes qu'il aborde des domaines divers. De ce fait, les textes chantés jouent un rôle important dans la cohésion sociale.

La musique s'associe au texte afin de lui donner plus d'impact. Le texte militant se greffe sur une mélodie populaire, familière aux auditeurs ou susceptible de marquer leur oreille par son rythme, et se propage, retient l'attention, se mémorise, puis se discute, se commente, tant sur le style (qui joue un rôle non moindre que la mélodie) que sur le sens et les valeurs véhiculés ; pratiquée au sein des confréries, cette association a œuvré de résistance à plus d'un titre, résistance douce, pacifique, mais durable et marquante :

- résistance à l'acculturation par la préservation du patrimoine musical ;
- résistance à la perte des valeurs essentielles (religieuses, historiques, culturelles) par la diffusion de textes s'y rapportant, via des musiques accessibles à différents niveaux sociaux ;
- résistance aux risques de délinquance par la réunion d'une jeunesse en perte de repères autour de pratiques artistiques et morales ;
- résistance à la perte d'identité par la relation chantée de faits religieux et historiques ;

- résistance à la division et à l'isolement par la réunion de ressortissants de différentes régions, ethnies ou courants, en séances d'échange et de partage de pratiques culturelles ;
- résistance aux brimades et au déni d'expression par la constitution d'un art en moyen d'expression à la portée remarquable, gardien des traditions, chantre des héros, dispensateur de savoirs et de savoir être.

Cette prise de position débouche sur une conservation pensée et organisée de la musique en général. C'est ainsi qu'au début du vingtième siècle à Alger, aux mélodies profanes ont été greffés des textes mystiques, le but étant de les conserver. Cette pratique s'est répandue à travers le pays dans les annexes des mosquées et dans quelques confréries.

Entre autres moyens employés pour la préservation de la musique, l'on retrouve une fois de plus le texte, son rôle est de la plus grande importance puisque il propose :

- des exercices complexes autour des modes ou *tubû'* (طبوع) mettant en valeur les capacités de l'interprète ; ces poèmes nommés '*urdjûza* (أرجوزة) constituent une méthode fiable pour un apprentissage assidu participant à la transmission du patrimoine musical à travers des générations ;
- une approche technique donnant, entre autres moyens, l'ordre dans le quel sont interprétées les *nûbât* ;
- des faits historiques et socioculturels ;
- des thèmes épiques ou lyriques (...)

Peut-on alors considérer qu'au vingt-et-unième siècle, le texte a atteint ses limites quant à son rôle dans la préservation ? Les musiciens se servent-ils du texte comme il l'on toujours fait auparavant ou délègue t-ils les soucis de la préservation à l'enregistrement et à la transcription musicale ?

Dans la société moderne, a-t-on la même écoute du texte poétique ou lui préfère t-on des mélodies entraînantes ?

Ce colloque abordera quelques unes de ces relations entre la poésie et la musique et élaborera une perspective quant à une transmission et une préservation de la musique qui s'adaptent aux attentes du vingt et unième siècle.

Par conséquent les objectifs de ce colloque sont :

- 1- Œuvrer à dégager une relation entre le texte poétique et la structure mélodique dans le Maghreb.
- 2- Déterminer la relation existante entre le texte poétique et le contexte social ou culturel.
- 3- Déterminer les techniques qui ont servi à la préservation de la musique à travers le texte.
- 4- Proposer des perspectives quant à une préservation et une transmission modernisée de la musique, notamment en Algérie, en s'inspirant de techniques déjà vérifiées dans le Maghreb.
- 5- Déterminer le rôle du système éducatif dans la préservation par la transmission du patrimoine musical.

Axes ou thèmes :

- 1- Relations entretenues entre le texte et le patrimoine musical en Algérie et dans le maghreb.
- 2- texte / contexte : Thèmes abordés par les textes et l'approche socioculturelle
- 3- Rôle des structures sociales traditionnelles (*zâwiyâ*, annexes de mosquées, ...)
dans la préservation du patrimoine musical à travers les textes.
- 4- Apport des techniques modernes dans la préservation du patrimoine musical.
- 5- Rôle et apport du système éducatif dans la transmission et la préservation du patrimoine musicale

Maya SAIDANI

📍 : CNRPAH : 3, rue Franklin Roosevelt, 16000 – Alger - ALGERIA
☎ : 00.213 .21 .74 .75. 84 📠: 00.213. 21. 74. 79. 29
@:textecontexte@cnrpah.org